Dépôt sauvage : rappel au civisme

Un dépôt sauvage a récemment été constaté sur un chemin communal.

Des déchets, dont du matériel électroménager, ont été abandonnés en pleine nature, dégradant notre environnement et mobilisant inutilement les services municipaux.

Nous rappelons que ce type de comportement est interdit et passible d’une amende pouvant aller de 150 € à 1 500 €.

Des solutions existent pour se débarrasser légalement des encombrants via la déchèterie :

La déchèterie d'Auterive est en accès libre.

Adresse : ZI Quilla

Horaires d’ouverture : du mardi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45

Les horaires aménagés rentreront en vigueur de 7h à 14h30 durant la période estivale.

Fermeture : les lundis, dimanches, jours fériés et tous les 1ers jeudis du mois de 9h à 11h45

Pour la déchèterie de Cintegabelle, il faut le badge utilisé pour déposer les poubelles à Grazac.

Lieu dit Laurède

31550 CINTEGABELLE

Horaires d’ouverture : du mardi au samedi de 9h à 11h45 // de 14h00 à 17h45

En cas de période de canicule des horaires aménagés rentreront en vigueur de 7h à 14h30

Fermeture : les lundis, dimanches, jours fériés et tous les 1ers jeudis du mois de 9h à 11h45

La municipalité appelle chacun au civisme afin de préserver la propreté et la qualité de notre cadre de vie.